



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 38-2026 – Séance du 29 septembre 2026

Boucllement du préavis n° 13-2023 concernant une demande de participation pour le remplacement des deux appareils d'appui sur la culée nord-ouest du Pont de Fenil, pour un montant de CHF 87'500.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Participation pour le remplacement des deux appareils d'appui sur la culée nord-ouest du Pont de Fenil, pour un montant de CHF 87'500.-**

Préavis voté	CHF	87'500.00
Montant dépensé	CHF	74'972.00
Montant non dépensé	CHF	12'528.00

L'amortissement du préavis a été prévu sur une durée de 30 ans et est toujours en cours.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

S. Krebs



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 8 septembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances